

Foire aux questions - Récolte des effets chez les regroupements de partenaires

Qu'est-ce que la récolte des effets?

C'est une méthode simple et efficace pour réaliser un bilan des retombées.

La récolte des effets est tout spécialement adaptée aux contextes où interagissent de multiples acteurs de l'action collective. Elle permet de réaliser un portrait global des changements les plus significatifs réalisés par le regroupement de partenaires. La méthode ne vise pas à mesurer des indicateurs ou l'atteinte d'objectifs, mais plutôt à documenter de façon participative les retombées concrètes et significatives réalisées par le regroupement depuis le début de son soutien avec Avenir d'enfants, et voir dans quelle mesure celles-ci sont jugées pérennes.

Je veux participer, à qui je m'adresse? J'ai d'autres questions qui ne sont pas répondues ici?

Pour des questions ou manifester votre intérêt, contactez le conseiller en évaluation d'Avenir d'enfants pour votre territoire. Ses coordonnées sont dans le courriel d'invitation qui vous a été envoyé.

À qui servira cette démarche :

C'est une proposition volontaire et facultative qui vise à bénéficier avant tout aux Regroupements de partenaires, et dans une moindre mesure à Avenir d'enfants. Tous les regroupements de partenaires sont invités à participer.

Bénéfices pour les regroupements de partenaires	Bénéfices pour Avenir d'enfants
<ul style="list-style-type: none">• Prendre un moment de recul pour réfléchir aux retombées attendues et inattendues de l'action collective.• Documenter les changements produits par le regroupement pour les valoriser et les partager auprès de la communauté ou de bailleurs de fonds potentiels.• Favoriser la mobilisation en faisant prendre conscience de l'ensemble du chemin parcouru par le regroupement.• Offrir un moment de bilan vers la fin du cycle d'accompagnement/soutien offert par Avenir d'enfants afin de penser les stratégies pour les suites.• Alimenter les autres exercices de bilan et de réflexion sur le changement du RLP, afin d'enrichir une prochaine planification.	<ul style="list-style-type: none">• Documenter la contribution d'AE aux changements observés auprès des RLP et leurs communautés.• Démontrer de façon globale comment les stratégies de soutien et les axes stratégiques ont contribué à produire ces retombées.• Tracer un portrait des tendances de changement social chez les regroupements.

Concrètement, ça engage à quoi pour votre regroupement?

- **Qui fait quoi?** Il s'agit principalement d'un atelier de réflexion collective de 3 heures.
 - L'atelier est organisé et animé par une ou deux ressources d'Avenir d'enfants qui se déplaceront dans la localité du regroupement. Tous les partenaires du regroupement sont invités à participer.

- Suite à l'atelier, un suivi par téléphone ou courriel sera réalisé par Avenir d'enfants auprès de la coordination du regroupement afin de valider/bonifier les formulations d'effets.
 - Le regroupement est responsable d'inviter ses partenaires.
- **Où?** Le regroupement fournit une salle pour 3h dans sa région.
- **Quand?** L'activité peut être réalisée à n'importe quel moment stratégique et propice pour le regroupement jusqu'au 28 juin 2019.
 - Il est préférable de prévoir la tenue de l'atelier au moins 4-6 semaines à l'avance pour que les participants et les ressources d'Avenir d'enfants puissent l'intégrer à leurs calendriers.
 - Dans le cas où un grand nombre de regroupements désire participer au même moment, nous appliquerons la règle du premier arrivé, premier servi.
- **Quel sont les livrables pour votre regroupement?** À la fin, trois documents présentant les effets récoltés sont remis au regroupement par Avenir d'enfants : une ligne du temps, un tableau synthèse et une présentation powerpoint adaptable pour animer les réflexions suites à l'atelier de récolte des effets.